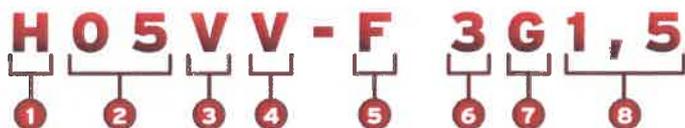


Marquage et qualité du câble, indice de protection et garantie fabricant

Définition du marquage



1 Définition

- H** = Série harmonisée
- A** = Série nationale reconnue

2 Voltage nominal

- 03** = 300 / 300 V
- 05** = 300 / 500 V
- 07** = 450 / 750 V

3 Gaine d'isolation

- V** = PVC
- R** = Caoutchouc synthétique ou naturel

4 Gaine extérieure

- V** = PVC
- R** = Caoutchouc synthétique ou naturel
- N** = Néoprène

5 Type de câble

- U** = Câble massif rond, unifilaire (à 1 conducteur)
- R** = Câble rigide rond, multiconducteur
- K** = Fil souple pour installation fixe
- F** = Fil souple pour câble en mouvement
- H** = Fil très souple pour câble en mouvement

6 Nombre de conducteurs

7 Conducteurs de protection

- G** = Avec fil vert-jaune
- X** = Sans fil vert-jaune

8 Section du câble en mm²

A chaque utilisation son câble :



Pour une utilisation permanente à l'extérieur.

Résistant aux hydrocarbures.
Gaine intérieure en caoutchouc naturel ou synthétique et enveloppe extérieure du câble en néoprène.



Pour une utilisation à l'intérieur ou temporairement à l'extérieur.

Gaine intérieure et enveloppe extérieure du câble en caoutchouc synthétique ou naturel.



Pour une utilisation à l'intérieur ou temporairement à l'extérieur par temps sec.

Gaine intérieure isolante et enveloppe extérieure du câble en PVC.



GARANTIE CONSTRUCTEUR

10, 5, 3 ou 2 ans de garantie constructeur à compter de la date d'achat pour les articles identifiés par le pictogramme ci-contre.



Merci de conserver votre ticket de caisse comme justificatif de garantie.



La garantie porte sur les défauts matériel ou de fabrication, dans des conditions d'utilisation normales.



La garantie devient caduque en cas d'intervention de tiers.
La présente limitation de garantie ne peut porter atteinte à vos droits définis aux termes de la loi.
Les batteries, piles ou sources lumineuses sont exclues de la garantie.